



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**FOURNITURE ET REALISATION DES SPECTACLES PYROTECHNIQUES
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2017**

3. Forme du marché

Marché à prix global et forfaitaire.

4. Mode de passation

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Procédure adaptée passée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Le présent marché fait partie du dispositif « marché public simplifié » (MPS) dans le cadre du programme national « Dites-le nous une fois ».

5. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

6. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu à compter de la notification jusqu'à la livraison complète des artifices pyrotechniques et à la réalisation des prestations aux dates indiquées dans le Cahier des Clauses Particulières. Les délais de livraison et d'installation sont laissés à l'appréciation du candidat qui devra mettre en œuvre les moyens nécessaires pour la réalisation des prestations aux dates fixées.

7. Critères de sélection des offres

1) Proposition technique notée sur 60 % comprenant :

- Qualité et richesse des enchaînements proposés, diversité et innovation (30 %),
- Caractéristiques des artifices proposés (30 %).

2) Prix de l'ensemble des fournitures et de la main d'œuvre (noté sur 40 %)

Le prix sera évalué selon la formule suivante : Note = 40 x (P1)/(P2)

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

8. Langue et unité monétaire

Français Euro

9. Adresse de retrait du dossier

sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté
<https://marches.e-bourgogne.fr/>

(Réf : Feux17)

ou

en adressant votre demande à la :
Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Service des Affaires Juridiques

Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX

☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16 – E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

10. Demande de renseignements administratifs et techniques

Mairie de Cosne-Cours-Sur-Loire

Service des Affaires Juridiques

Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX

☎ 03 86 26 50 58

11. Réception des offres

Les dossiers devront être déposés sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté <https://marches.e-bourgogne.fr/> ou envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus, **avant la date en vigueur.**

Les plis porteront la mention :

**"OFFRE POUR : FOURNITURE ET REALISATION DES SPECTACLES PYROTECHNIQUES
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2017– Ne pas ouvrir".**

12. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

13. Date limite de réception des offres

11 mai 2017 à 12 heures, délai de rigueur

14. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

☎ 03.80.73.91.00

15. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffes du Tribunal de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

☎ 03.80.73.91.02

16. Date d'envoi de l'avis à la publication

11 AVR. 2017

**Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,
Micheline HENRY.**

